

OP!

Origine
Pessac

Le magazine municipal
de **PESSAC**
Avril 2021 - n° 2

Retirer le filigrane maintenant



**Un printemps
tant attendu !**

« Ouvrez les fenêtres !
Aérez la salle ! ».

C'est par ce cri du cœur que Zakary Bairi, jeune Pessacais de 17 ans, élève en classe de Terminale, a interpellé le ministre de l'Éducation nationale le 18 janvier dernier via une tribune publiée sur Médiapart. Son désir était alors d'alerter sur la désespérance d'une jeunesse qui ne vit plus, d'informer sur la situation réelle des lycéens, un peu laissés pour compte. Et de se sentir moins seul. Son message, relayé par beaucoup, a trouvé écho auprès de Franck Raynal, qui a souhaité poursuivre l'échange.

Édito du Maire

Franck Raynal : Zakary, voici maintenant un an que toute la société vit de fortes restrictions de liberté. Je pense vraiment que les jeunes comme toi vous êtes encore plus touchés par cette situation. Est-ce que vous réussissez à surmonter cette période ?

Zakary Bairi : Difficilement, comme vous pouvez vous en douter. Certains d'entre nous vont mal, véritablement. L'isolement les a rendus anxieux et solitaires. D'autres surmontent l'épreuve en se projetant dans un possible ailleurs, un après. Mais le quotidien est difficile, pour tous, car nous sommes plongés dans le flou le plus total. On nous impose un jour d'être en distanciel, le lendemain de venir un jour sur deux, et le surlendemain de reprendre à plein temps. Hier nous devions passer le nouveau bac. Aujourd'hui, nous n'avons plus à passer que le grand oral et l'épreuve de philosophie. Nous sommes une génération expérimentale ! En parallèle, il nous faut inévitablement décider de notre orientation, mais comment arriver à choisir quand on voit le marasme dans lequel se trouvent actuellement les étudiants ? Au milieu de tout cela, on essaie tant bien que mal de conserver le lien social, de s'ouvrir à l'inconnu, mais c'est devenu tellement complexe avec cet ensemble que constituent le masque, le couvre-feu et l'interdiction de se rassembler. Nous avons l'étrange sentiment de n'avoir plus que nous-mêmes. Soit, sans autre recours.

FR : Il est beaucoup demandé à ta génération. On a l'impression que tous les repères se dérobent. Il vous faut beaucoup de force de caractère pour passer outre

ce flot d'incertitudes, alors même que l'on vous prive de l'essentiel des contacts. Plus encore qu'aux autres âges de la vie, vous avez besoin de vous ouvrir aux autres, de faire des découvertes et des rencontres, de développer des relations amicales et affectives. Au moment où vous avez besoin de vous projeter vers l'avenir, comment voyez-vous votre futur ?

ZB : Je reste confiant, car les privations que nous subissons actuellement nous obligent à mieux rêver l'après. Un après individuel, mais aussi collectif. Je crois en ma génération. Je suis convaincu qu'elle sortira métamorphosée de cette crise et qu'elle saura mieux définir ce qu'elle désire vraiment. Nous sommes les premiers à nous être saisis des questions écologiques, nous avons tellement de moyens de communication, d'information, d'accès au savoir... Je crois que nous saurons nous donner les moyens de repenser nos mondes et nos individualités. Nous nous en sortirons !

FR : Et il est de notre devoir de vous y aider ! Une fois que la situation sanitaire le permettra de nouveau, la Ville mettra tout en œuvre pour vous ouvrir grand la porte des lieux de rencontres et d'émulation culturelle : le cinéma,



Le Maire, Franck RAYNAL et Zakary BAIRI

la médiathèque et les salles de spectacles, nos festivals et tous les lieux de la Ville qui pourront porter des actions culturelles pour à nouveau donner envie de la rencontre et montrer que la culture se nourrit de contacts. Pessac a la chance d'être une ville universitaire avec des partenariats forts. Nous vous inviterons à réinvestir les lieux de débat et de cohésion sociale pour que vous retrouviez le sens du collectif, le goût de la découverte, pour que vous développiez votre esprit critique et que chacun de vous trouve les clés de son cheminement personnel pour construire son avenir. Chaque jeune Pessacais sera notre priorité pour retrouver le plaisir et une forme de légèreté qui sont indispensables à notre équilibre à tous.

« Je reste confiant,
car les privations
que nous subissons
actuellement nous
obligent à mieux
rêver l'après »

NB : toutes les personnes photographiées sans le masque l'ont retiré le temps de la réalisation des clichés.



SOMMAIRE

- p.4 Retour en images
Bloc-notes
- p.6 Toute une vi(II)e
dans mon quartier
- p.10 Actualités
- p.24 L'agenda
- p.26 Expression politique
- p.27 C'est nouveau



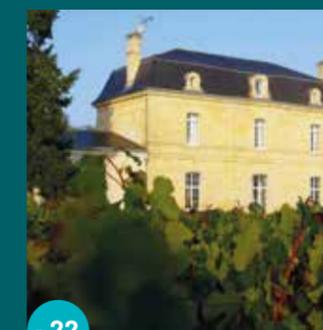
Aqualités
Lutte contre
la précarité menstruelle
au lycée Pape Clément



DOSSIER
Budget
Un budget 2021
raisonné et novateur



Portrait
Luc Barrau
Repéreur spécialisé pour la
télévision et le cinéma



Dans ma rue
Avenue de Magellan

En images

La signature d'un contrat d'objectifs et d'orientations pour la construction de 6 000 nouveaux logements étudiants sur la métropole d'ici 2030 et l'inauguration de la résidence Joséphine Baker ont réuni Franck Raynal, maire de Pessac Jean-Pierre Ferré, président du CROUS, Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole et le président de la Région Nouvelle Aquitaine. 



 Plusieurs fois par semaine et jusqu'à la fin du mois de mai, l'équipe du Budget participatif se déplace sur les marchés et dans les quartiers, avec son triporteur.



 Samedi 6 mars, le Maire, Franck Raynal et Pascale Pavone, Première adjointe, ont inauguré le nouveau parking des Marchands d'Oublies, en présence de Vincent Berat, directeur du pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole, de Mrs Pérez Morillas et Lozac'h, directeurs des entreprises Guintoli et Somopa qui ont œuvré et des riverains.

 27 résidents ont été vaccinés contre la COVID-19, à la résidence autonomie Les Tulipes, vendredi 19 mars. Entourés des agents de la Direction autonomie et santé et de Patricia Gau, adjointe au maire en charge des solidarités, de la santé et de la cohésion sociale, la séance s'est parfaitement déroulée. Le rendez-vous est pris pour la 2^e injection !



 Dans le contexte sanitaire particulièrement contraint de la fin d'année 2020, Jean-Claude Sallé, président du collectif du téléthon et son équipe, sont heureux d'avoir récolté la somme de 1000€ qui sera reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

 La cérémonie du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu vendredi 19 mars, devant le Monument aux Morts.



Bloc-notes

[Retirer le filigrane maintenant](#)

La rénovation énergétique globale, pensez-y !

Facirénov est la marque de Bordeaux Métropole Énergies dédiée à la rénovation énergétique globale du bâti (maisons individuelles, copropriétés et bâtiments publics). Facirénov réalise l'audit énergétique du bien, les préconisations de travaux, la mobilisation des aides, la fourniture des entreprises intervenantes, le suivi du chantier et des consommations et la garantie décennale des travaux. Tout cela avec un interlocuteur unique.

Plus d'infos www.facirenov.fr

Une page Facebook pour les étudiants

Retrouvez sur « Pessac Étudiant(e) » tous les bons plans, dispositifs d'aide, événements et infos utiles aux étudiants pessacais.

Un nouveau service de sénologie à l'Hôpital Privé Saint-Martin

Depuis début janvier, un nouveau service de mammographie et d'échographie mammaire complète l'offre de soins en radiologie de l'Hôpital Privé Saint-Martin. Le groupe de radiologues IMAGIR réalise les clichés dans le cadre du dépistage organisé de dépistage individuel, ainsi que du suivi du cancer du sein. Des IRM sur avis spécialisés sont également pratiquées, ainsi que les repérages pré-opératoires du sein et les gestes interventionnels sous échographie. **Sur RDV au 05 56 95 50 ou sur www.elsan.care/fr/hopital-prive-saint-martin/imagerie**

Le déploiement de la fibre avance

Orange, qui déploie le réseau fibre sur la commune, a pris l'engagement de raccorder la totalité des logements pessacais avant fin 2022.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédacteurs en chef : Véronique Bolot / Noémie Battin / Hôtel de Ville - Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Noémie Battin / Claire Bouc // Nathalie Giraudeau / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy // Maquette : Epiceum // Mise en page : Cécile Momeux, direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Frédéric Delouvé / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / Soumaya Bourachdi de Saleneuve DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Alain Birocheau / Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : avril 2021 // Impression : Groupe Imprim La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Prochaine parution : mai 2021

MAIRIE DE PESSAC : Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
E-mail : courrier@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h (hors couvre feu) et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.





Secteur 1 TOUTE UNE VI(LL)E DANS MON QUARTIER

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



Un nouveau parking en centre-ville

Ouvert début mars, le parking de la place des Marchands d'Oublies, situé à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue du pont de Chiquet, a été conçu afin de s'intégrer pleinement à cette entrée de ville commerçante. « Nous avons imaginé un parking paysager, avec du béton balayé sur la partie circulée et des pavés en pierre naturelle pour les places de stationnement. Enherbés, ces derniers contribuent à lutter contre les îlots de chaleur urbains, tout comme le tiers du parking traité en plantations : outre l'érable champêtre qui a été conservé, huit arbres ont été plantés, ainsi que des arbustes et des fleurs » explique le chef de projets à Bordeaux Métropole. L'espace est délimité par des barrières basses en bois et des murets pouvant également faire office de bancs. Des treilles destinées à faire monter des plantes grimpantes ont

été disposées pour masquer les murs des bâtiments voisins. Le parking comprend 20 places (dont une réservée aux personnes en situation de handicap) et un râtelier vélo de 6 places. L'entrée et la sortie du parking s'opèrent depuis la rue du pont de Chiquet. Pour des raisons de sécurité, seule la sortie est possible avenue Jean Jaurès. **Afin de favoriser la rotation et ainsi de permettre l'accès aux commerces, le parking est réglementé en zone bleue : le stationnement y est gratuit, mais limité à 2 heures, et réglementé par disque le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h (sauf les jours fériés).**

Initiation au théâtre classique

Les 23 et 24 février derniers, les six classes de troisième du collège Noès et la classe option théâtre du lycée Pape Clément ont assisté à la représentation d'« Hémistiche et Dièrèse », un spectacle de la compagnie Thomas Visonneau racontant l'épopée de l'alexandrin*. Pensée comme une forme « satellite » du spectacle « Horace » initialement programmé dans la saison culturelle, cette pièce se propose de raconter le théâtre classique, d'éprouver l'alexandrin, d'appréhender Corneille (et Racine) et de détruire quelques clichés. « Les jeunes ont tendance à trouver le théâtre ennuyeux, car ils l'abordent en classe au travers des seuls livres. Avec cette pièce jouée à deux comédiens et sans technique, nous souhaitons leur montrer que le théâtre s'incarne dans les corps et dans les voix. Les élèves ont été surpris de constater qu'il est bien plus vivant, actuel et amusant qu'ils ne le pensaient » explique Thomas Visonneau. L'initiation s'est poursuivie en mars avec la représentation de « Racine par la racine » au Galet devant les élèves de 2nde et de 1^{ère} du Lycée Pape Clément, ainsi qu'avec un atelier autour de l'alexandrin avec les élèves de l'option théâtre.



* Plusieurs représentations ont eu lieu dans le respect des règles sanitaires.



Fermeture du 19 au 23 avril

Contact

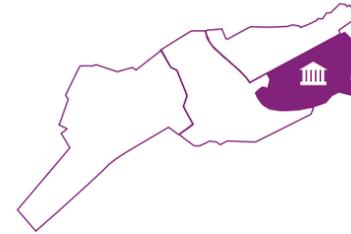
Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09



🕒 **lundi, mercredi et vendredi** de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h



Secteur 2 TOUTE UNE VI(LL)E DANS MON QUARTIER

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



De gauche à droite : Marie Cabriol - trésorière adjointe ; Paul Chauve - trésorier ; Edith Dumartin - présidente ; Romuald Labat - vice-président ; Camille Colin - secrétaire.

Créer du lien

C'est l'objectif de la nouvelle équipe en place depuis le début de l'année à la tête du comité de quartier Sardine.

Situé à proximité du centre-ville, le quartier Sardine, qui abrite un peu plus de 3 000 habitants, s'est renouvelé ces dernières années avec l'arrivée de nombreuses familles. Installée là depuis deux ans avec son mari et ses deux enfants, Edith Dumartin en fait partie. Précédemment engagée dans le quartier du Monteil où elle a longtemps résidé, elle a été élue en début d'année à la présidence du comité de quartier, qui fêtera ses 100 ans d'existence en 2026. « Notre comité de quartier doit beaucoup à ma prédécesseure, Françoise Lafon, qui l'a fait vivre pendant 23 ans et qui en est aujourd'hui la présidente d'honneur. L'ambition de la nouvelle équipe est de créer du lien entre les générations, d'être dans le partage humain et le lien social et de dynamiser la vie locale. Pour cela, nous aimerions nouer des partenariats avec d'autres associations pessacaises » explique-t-elle. Un exercice difficile en cette période compliquée qui empêche l'organisation de manifestations festives, telles que les lotos ou vide-greniers. « Nous avons décidé de contribuer à l'effort à notre échelle, en renonçant cette année à la subvention municipale, et en faisant un don de 1 000 € à des associations pessacaises qui viennent en aide aux étudiants ». Au printemps, le comité de quartier espère pouvoir organiser une collecte de déchets et sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

Plus

d'infos quartier.sardine@gmail.com
Page Facebook



Fermeture du 19 au 23 avril

Contact

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37

🕒 **lundi, mercredi** de 13h30 à 19h
mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30



Secteur 3 TOUTE UNE VI(LL)E DANS MON QUARTIER

3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage

Un jardin ouvert à tous

Le jardin partagé de l'Espace social Alouette animation a repris du service suite à la trêve hivernale.



Initié à l'été 2020 avec un groupe d'habitants motivés par le bricolage et le jardinage et désireux de recréer du lien social après le confinement, le projet a démarré avec la construction de neuf bacs en bois de différentes tailles, la mise en place de quatre composteurs et la plantation de choux, carottes, radis, courgettes, salades, pommes de terre et navets. « *Nous avons récolté en petites quantités, mais nos légumes étaient vraiment très savoureux* » se réjouit l'équipe de bénévoles et de salariés du centre social. Dans le cadre des activités d'accueil de loisirs, des enfants ont également participé à la plantation de fleurs, de fèves, et à la fabrication d'une mangeoire à oiseaux. L'activité, qui se déroule en plein air et en petit comité (moins de six personnes), a repris en mars. « *Nous invitons toute personne intéressée à venir nous rejoindre pour développer cet espace végétal et partager un moment au jardin. Nous acceptons également tout don de plants et de graines de légumes et de fleurs !* ».

PI+s
d'infos | 05 57 46 46 46
animationterritoirealouette@gmail.com

Fin des travaux avenue du Haut-Lévêque

Après 18 mois de chantier, les travaux d'aménagement de l'avenue du Haut-Lévêque sur le tronçon entre l'avenue Gustave Eiffel et l'avenue de Canéjan sont terminés. S'inscrivant dans le cadre du projet d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus, ces travaux vont améliorer la desserte de la zone d'activités qui abrite aujourd'hui plus de 19 000 emplois et va en accueillir de nouveaux dans les années à venir. Les travaux permettent d'améliorer l'accès à la zone d'activités pour les salariés et de favoriser l'usage des mobilités douces, avec :

- une voie dédiée au passage du Bus à haut niveau de service « Technobus », qui permettra de relier la zone d'activités de Bersol à l'aéroport en passant par la gare de l'Alouette ;
- une piste cyclable dans les deux sens de circulation et l'installation d'arceaux à vélo ;
- des trottoirs selon les normes PMR ;
- du mobilier urbain (bancs et corbeilles de tri sélectif) ;
- la préservation des arbres existants, la plantation de nouvelles essences et l'installation de parterres végétaux.

Autant d'aménagements qui visent également à faire de la zone d'activités Bersol un quartier agréable à vivre !

4 millions d'euros TTC
18 mois de travaux

500 mètres de piste cyclable supplémentaires
1 arrêt « Léonard de Vinci » et **4** lignes de bus : 39, 24, 36 et 44



Contact

Dominique Moussours-Eyrolle / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

Fermeture du 19 au 23 avril

MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75

🕒 **lundi et mercredi** de 13h30 à 19h
mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30



Secteur 4 TOUTE UNE VI(LL)E DANS MON QUARTIER

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Ouverture de la concertation, place de la Résistance

Sollicitée sur diverses problématiques aux abords des deux écoles de Magonty, la Ville a ouvert une concertation qui devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année.



Du diagnostic à la concertation

Disposant de peu de possibilités de stationnement, les abords des écoles maternelle et élémentaire de Magonty sont soumis à des difficultés de circulation potentiellement dangereuses chaque matin et soir aux heures d'entrée et de sortie des classes. Des plaintes de riverains relatives à des intrusions intempestives dans les cours d'écoles et à des rassemblements nocturnes autour de la maison de quartier engendrant nuisances sonores et déchets divers ont par ailleurs conduit la Ville à réagir. « *Nous avons décidé d'englober toutes ces problématiques et d'y ajouter la question de l'accessibilité, afin de mener un projet commun qui permette un meilleur partage des différents espaces constitutifs de ce lieu. Pour cela, nous avons choisi de partir d'une page blanche et de commencer par interroger les différents usagers du lieu sur leurs attentes et besoins* » explique l'adjoint au maire délégué aux écoles.

Une visite de terrain

Le 25 février dernier a ainsi eu lieu la première réunion de concertation, qui a rassemblé des parents d'élèves, des représentants du comité de quartier, des enseignants et du personnel municipal, mais aussi des élus de la mairie et un représentant de Bordeaux Métropole. « *Pendant 1h30, nous avons déambulé sur le terrain afin que chacun exprime ses problématiques : le stationnement, la question des accès à pied, à vélo et en bus, le maintien des animations festives du comité de quartier, le ramassage des poubelles, etc. L'idée était de les lister toutes afin d'élaborer un avant-projet qui les prennent en compte et les mettent en vis-à-vis des contraintes techniques, réglementaires et budgétaires auxquelles nous allons être confrontés* ». Une méthodologie en phase avec la nouvelle démarche de concertation développée par l'équipe municipale, qui vise à impliquer les usagers le plus en amont possible dans les processus de décision. D'autres réunions de concertation seront mises en place d'ici la fin de l'année scolaire.



Contact

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

Fermeture du 19 au 23 avril

MAIRIES DE QUARTIERS

3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46

🕒 **du lundi au vendredi** de 14h à 17h

1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34

🕒 **lundi, mercredi et vendredi** de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h



Du nouveau dans les zones bleues !



Depuis le 22 février, à la suite de travaux de voirie, deux nouvelles zones bleues ont été créées : le parking des Marchands d'Oublies, situé à l'intersection de la rue du Pont de Chiquet et de l'avenue Pasteur, et la contre-allée de l'avenue Chateaubriand, au droit des nouveaux commerces de la résidence Épure.

Elles viennent s'ajouter au parking de la Poste situé avenue Roger Chaumet et au parking de la Maison municipale de Sardine situé place Paulette Merval. Créées en 2018, les zones bleues visent à lutter contre le stationnement de longue durée en journée, dans des zones stratégiques situées à proximité de commerces ou de services. Les places en zones bleues sont destinées aux détenteurs d'un disque de stationnement. Réservé en priorité aux Pessacais, ce dernier peut être retiré dans l'une des mairies de quartiers ou à la police municipale. Jusqu'à présent limitée à 1h30, la durée de gratuité des zones bleues est désormais étendue à 2h à compter de l'heure d'arrivée du véhicule : le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés).



À noter

Depuis le 27 mars, le marché du samedi matin est de retour, place de la V^e République.

Pessac, Territoire Bio Engagé

La Ville de Pessac a obtenu le renouvellement de son label Territoire Bio Engagé pour la restauration collective au titre de l'année 2019. Ce label est accordé aux Villes servant plus de 20 % de produits bio dans leur restauration collective. En lien avec son Agenda des solutions durables, la Ville propose une alimentation bio et locale aux jeunes Pessacais et aux seniors qui fréquentent les 34 restaurants collectifs pessacais où 6 000 repas sont servis chaque jour. En 2019, 25,8 % des produits servis étaient d'origine bio. La Ville s'est fixée pour objectif d'atteindre 30 % à l'horizon 2030, dont 90 % d'origine locale.



Citoyenneté Élections régionales et départementales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021*.

La clôture des inscriptions sur les listes électorales pour participer à ces scrutins est fixée au 7 mai 2021. Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) ayant obtenu la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, vous devrez faire la démarche de vous inscrire. Pour cela, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un justificatif d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans sont nécessaires.

* Sous réserve de nouvelles décisions gouvernementales

Rappel

L'accueil des usagers pour les questions relevant de l'urbanisme et des autorisations d'occupation des sols ne se fait plus en Mairie mais au service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole à l'adresse suivante : Cœur Bersol, bâtiment C, 28 avenue Gustave Eiffel - 33600 Pessac - 05 35 31 96 96 - droitdessolssud@bordeaux-metropole.fr

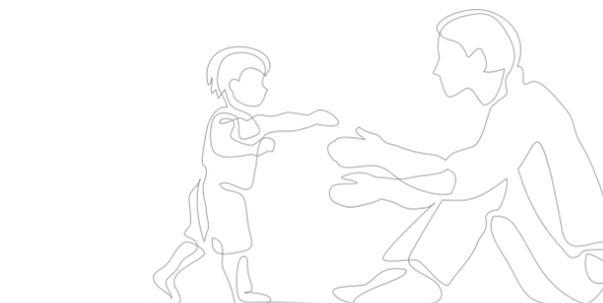
En raison des mesures sanitaires prises dans le cadre du COVID-19, l'accueil du service est ouvert les lundis, mercredis et jeudis de 8h15 à 17h. Pour l'étude d'une faisabilité ou d'un dossier, il faut prendre rendez-vous avec un instructeur. Le dépôt des dossiers de demande (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) se fait à l'entrée du bâtiment dans des bannettes dédiées à cet effet du lundi au vendredi de 8h15 à 17h ou par envoi postal à l'adresse indiquée ci-dessus.



Trouver les clés pour bien grandir

C'est ce que propose Pascale Pavy, une psychomotricienne-formatrice expérimentée qui a travaillé en PMI, en crèches, dans divers centres et en hôpital de pédiatrie et de rééducation. Aujourd'hui installée en libéral à Pessac, où elle intervient dans les lieux d'accueil de la petite enfance, elle est également une autrice prolifique. Après avoir publié des Kamishibai, des albums jeunesse, des coffrets histoires et des livres chevalets dédiés à l'éveil, au bien-être et aux rituels des tout-petits, Pascale Pavy présente aujourd'hui un petit ouvrage très pratique dans la collection « Mon p'tit cahier » des éditions Solar. Il s'adresse aux parents pour les accompagner dans l'éveil psychomoteur de leur enfant de 0 à 3 ans. « La psychomotricité, c'est l'harmonisation du corps et du psyché. C'est une notion très importante à toutes les étapes de la vie, mais en particulier dans la petite enfance. Les recherches sur les compétences du jeune enfant ont en effet révélé l'influence de ses explorations motrices et sensorielles sur ses émotions, son intelligence et sa sociabilisation » explique-t-elle. Au travers d'outils pour accompagner son enfant, de jeux pour accueillir ses émotions et canaliser son énergie et de programmes pour booster sa motricité générale, ce petit livre propose d'accompagner l'enfant à la rencontre de son corps, de le soutenir dans sa conquête de la marche et de stimuler sa motricité fine. « Des petites choses toutes simples, mais essentielles à son bien-être et à son développement » explique Pascale Pavy, heureuse de pouvoir transmettre et partager ses connaissances dans ce livre.

PI+s
d'infos | www.pavy-pascale.fr





► Solidarité

Lutte contre la précarité menstruelle au lycée Pape Clément

Depuis début janvier, trois distributeurs de protections périodiques ont été installés dans l'enceinte du lycée.

« Ces distributeurs s'adressent prioritairement aux élèves en situation de précarité. Selon une étude menée par un fabricant de protections périodiques, la précarité menstruelle concerne 130 000 collégiennes, lycéennes et étudiantes en France. Le Lycée Pape Clément comptant 750 filles environ, il y en a forcément parmi nous qui sont concernées » explique Aurélia Pinon, élève de Terminale porteuse du projet. Voté par le Conseil de vie lycéenne (CVL) en septembre dernier, le projet se heurte rapidement à un problème de financement, le lycée ne pouvant prendre en charge les 750 € nécessaires à sa réalisation.

C'est alors qu'Aurélia entend parler de Pép'ite, un dispositif d'appel à projets réservé aux jeunes Pessacais. « Il ne restait que quelques jours avant la clôture des inscriptions. Après un entretien en visio, le projet a reçu le coup de cœur du jury. La Ville l'a intégralement financé et nous a alloué les services d'un graphiste afin d'élaborer une campagne de sensibilisation au sein de l'établissement » se réjouit Aurélia.

Après trois mois d'installation, le bilan est très positif. « Nous avons eu de très bons retours et constaté aucun mauvais usage ni aucune dégradation du matériel ». La location gracieuse des distributeurs par l'entreprise « Marguerite et compagnie » a permis l'achat d'un stock conséquent de protections périodiques 100 % bio et éco-responsables. Les années à venir, leur réapprovisionnement devrait pouvoir être pris en charge par le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) du lycée ou par les associations de parents d'élèves.



Aurélia Pinon et Alexis Rascol, tous deux membres du Conseil de vie lycéenne

“ Selon une étude menée par un fabricant de protections périodiques, la précarité menstruelle concerne 130 000 collégiennes, lycéennes et étudiantes en France ”

C'est le moment de déclarer la guerre aux moustiques !

Espèce particulièrement invasive, l'*Aedes albopictus* ou moustique tigre va refaire son apparition avec l'arrivée du printemps. Si vous n'en voulez pas, une seule solution : coupez-lui l'eau pour retarder la naissance de la première génération !



En effet, sans eau, le moustique tigre ne peut pas proliférer, car ses larves en ont besoin pour se développer. La femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs dans des réceptacles d'eau stagnante. Il est donc primordial de veiller à les vider ou à les couvrir hermétiquement, d'autant qu'une semaine suffit aux larves pour se développer et proliférer. Le moustique tigre ne se déplaçant que dans un rayon de 150 mètres, celui qui vous pique est forcément né chez vous ou dans les proches alentours.

Adoptez les bons gestes

Afin d'éviter sa prolifération, chacun doit surveiller son jardin de mars à novembre (toutes les deux semaines par exemple) et neutraliser les gîtes larvaires par quelques gestes simples :

- en vidant tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés : coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols, plis de bâche, éléments de décoration pouvant retenir l'eau, etc. ;
- en curant les rigoles, bondes d'évacuation, gouttières, cheneaux, siphons de fontaines, etc. ;
- en rangeant à l'abri de la pluie les brouettes, seaux, pneus, jouets, cendriers, poubelles, arrosoirs, casseroles, pots divers, etc. ;
- en couvrant de façon hermétique ou en apposant un voile moustiquaire sur les récupérateurs d'eau de pluie, cuves et fûts divers ;
- en entretenant piscines, bassins d'agrément, pompes de relevage, regards, bornes d'arrosage, etc.

Il convient également de limiter les lieux de repos des moustiques adultes en débroussaillant et en taillant les herbes hautes et les haies, en ramassant les fruits tombés et les débris végétaux, et en réduisant les sources d'humidité par un arrosage limité.

Signalez-le !

De petite taille (environ 5 mm), le moustique tigre est facilement reconnaissable aux zébrures noires et blanches qui parcourent son corps et ses pattes. Il est aussi le seul à piquer en journée. Si vous pensez en avoir chez vous, afin de participer à sa surveillance pour mieux connaître sa répartition, faites un signalement à Bordeaux Métropole via le formulaire dédié en ligne (formulaire.bordeaux-metropole.fr/moustique).

Bon à savoir

La municipalité ne peut procéder à des campagnes de démoustication chez les particuliers. Les agents du centre de démoustication de Bordeaux Métropole peuvent intervenir chez vous, mais leur action ne consistera qu'à vous aider à rechercher les gîtes larvaires potentiels et à vous conseiller sur les mesures à prendre.

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Coupez-l-eau-aux-moustiques>

Pour information, un traitement avec des produits biocides va être effectué au parc de Romainville, au bois de la Princesse et au bois des sources du Peugue.

Réintroduire la nature dans nos centres-villes, parlons-en !

Les quatre places du centre-ville vont faire l'objet d'une réflexion globale afin de les rendre moins minérales et plus conviviales tout en apaisant les modes de circulation.

La place des Droits de l'Homme (devant le lycée Jeanne d'Arc Assomption), la place de la V^e République, la place de la Liberté et la place Goulinat (devant l'école Aristide Briand) présentent toutes le même inconvénient : trop minérales, elles se transforment en îlots de chaleur lété. Selon une étude menée par Bordeaux Métropole, la température pourrait y atteindre 55° par endroits. « Des aménagements ont été apportés au gré des opportunités. Nous avons par exemple végétalisé les pieds des arbres, mais cela reste insuffisant. Il est nécessaire d'avoir une réflexion globale sur l'avenir de ces places, en y intégrant la place de l'eau et celle des mobilités douces » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué à la transition écologique.

Diagnostic et concertation

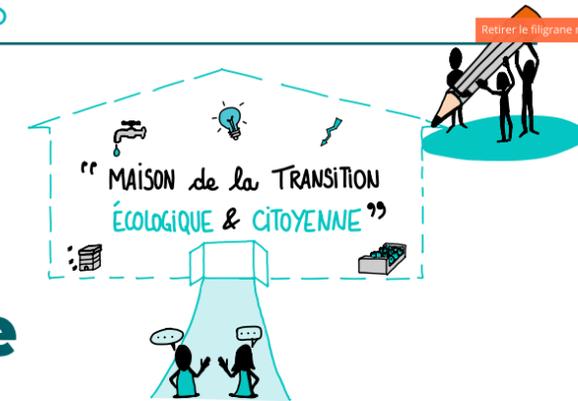
Pour cela, un diagnostic des réseaux et opportunités techniques est actuellement en cours. Vous avez d'ailleurs peut-être déjà remarqué les traits de couleurs et les numéros inscrits au sol à la bombe de peinture ? Ils vont permettre d'identifier les zones sans réseaux souterrains pouvant faire l'objet de travaux (plantations et autres). En parallèle, une concertation va être menée avec les différents acteurs présents : commerces, marchés, cinéma, église, écoles, etc. « Nous allons rencontrer les commerçants, puis mener des entretiens exploratoires par acteurs thématiques (écoles, acteurs culturels, gare SNCF...) afin de leur présenter l'ambition du projet, mais aussi afin de recenser leurs usages et leurs besoins ». Une réunion publique sera également organisée afin de présenter aux Pessacais l'ambition politique du projet et sa démarche. La Ville sollicitera ensuite les services de Bordeaux Métropole pour élaborer des propositions, qui seront de nouveau soumises aux Pessacais, cette fois afin de présenter les aménagements tels qu'ils pourront être réalisés dans le temps. L'idée étant de débiter les premiers aménagements dès l'hiver 2021/2022.



CALENDRIER DE LA CONCERTATION



Bientôt un lieu inédit dédié à la transition écologique et citoyenne



S'inscrivant dans le prolongement de l'Agenda des solutions durables adopté en 2016, ce projet emblématique répond au souhait des Pessacais de tendre vers plus d'écologie et d'être plus associés aux prises de décisions. « Ce lieu ressource, mobilisateur et moteur aura trois vocations : inspirer les acteurs du territoire en leur donnant des idées concrètes sur l'ensemble des domaines de la transition écologique et citoyenne (habitat, consommation, déplacements, climat, biodiversité, déchets...); inciter à l'action, à l'engagement et aux transformations des habitudes de tous les usagers; accompagner les acteurs du territoire et leur proposer des réponses adaptées à leur quotidien » expliquent Caroline Benard-Dendé, adjointe au Maire déléguée à la concertation et Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué à la transition écologique.

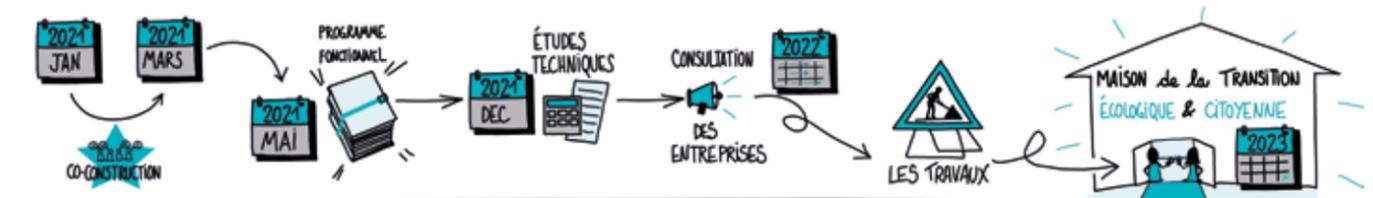
Une méthode innovante

Depuis le mois de janvier, la « cogitation » menée autour de ce lieu réunit les acteurs désireux de s'impliquer dans sa construction (associations, entreprises, citoyens engagés et membres du Cesel), soit une quarantaine de personnes. Trois ateliers animés par un cabinet d'experts dans la méthode de changement, ont été réalisés en distanciel, afin d'imaginer collectivement le contenu, le fonctionnement et les règles de vie d'un lieu idéal. Un autre atelier a rassemblé les services de la mairie afin de voir comment il pourrait s'inscrire dans leur quotidien. « À l'issue de cette phase innovante de "cogitation" qui doit se terminer en mai, nous irons vers les Pessacais, afin de leur présenter le résultat de nos réflexions et de recueillir leurs avis ». De mai à décembre 2021, les services techniques et administratifs élaboreront un programme fonctionnel avant la réalisation, en 2022, des études techniques, puis des travaux, pour une inauguration espérée à la fin de l'année.

Un lieu hybride

Ce nouvel espace (on parle pour le moment de « Maison de la transition écologique et citoyenne », mais sa dénomination exacte reste à définir) sera installé en cœur de ville, dans un bâtiment qui sera réhabilité. Il accueillera une mixité d'acteurs parmi lesquels la Maison du vélo et les services concernés de la mairie. Associations et entreprises ayant un lien avec la transition écologique et la participation citoyenne pourront y tenir des permanences, mais aussi présenter leurs travaux par le biais d'expositions ou assurer des animations. Enfin, toute personne qui s'intéresse ou s'interroge sur ces thématiques sera la bienvenue dans cette nouvelle agora.

« À l'issue de cette phase innovante de "cogitation" qui doit se terminer en mai, nous irons vers les Pessacais, afin de leur présenter le résultat de nos réflexions et de recueillir leurs avis »



UN BUDGET 2021 RAISONNÉ ET NOVATEUR

AVEC UN NIVEAU DE RECETTES STABLE, LA VILLE DEVRA FAIRE PREUVE EN 2021 D'UNE GESTION RAISONNÉE AFIN DE DÉVELOPPER L'ENSEMBLE DE SES PROJETS. POUR CELA, ELLE VA SE Doter D'UN NOUVEL OUTIL : LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT.

Marqué par 0 % d'augmentation des taux d'imposition pour la 7^e année consécutive et 0 % d'augmentation des tarifs des services à la population pour la 4^e année consécutive, le budget 2021 de la Ville s'élève à 103 millions d'euros, avec 76 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 27 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Trois projets phares seront menés à l'horizon 2026 :

- la nouvelle piscine Cazalet (23 millions d'euros)
- la rénovation et l'extension du groupe scolaire Georges Leygues (19 millions d'euros)
- la construction d'une nouvelle école de musique (6 millions d'euros)

La Ville se dote d'un Plan Pluriannuel d'Investissement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil non obligatoire d'information et d'analyse financière prospective permettant aux collectivités locales et territoriales de planifier, en toute transparence, leurs investissements sur le long terme (au moins 5 ans).



 **76 M€**

48,1% affectés aux frais de personnel

15,9% affectés aux paiements des prestations fournies par Bordeaux Métropole

8,2% constituent la subvention attribuée à la politique sociale assumée par le CCAS

5,3% du budget sont consacrés au tissu associatif par l'attribution de subventions

3,3% sont affectés aux fluides (chauffage et rafraîchissement de l'air)

2,4% destinés à la restauration scolaire

16,8% pour les dépenses courantes des services municipaux. Pour mémoire le pourcentage en 2014 était de 19,7 % soit une baisse significative des dépenses de gestion courante de la ville.

RÉPARTITION DES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

 **27 M€**

37% pour les équipements sportifs et la jeunesse

16% affectés au secteur de l'éducation - rénovation et entretien des écoles

18% pour les services généraux et l'économie

13% pour les aménagements urbains comme les parcs et jardins, l'éclairage public...

8% pour les équipements culturels

5% pour les familles, le logement social et la santé

3% pour la sécurité

RÉPARTITION DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

RÉFORME FISCALE : QUEL IMPACT SUR LA VILLE ?

La suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales voulue par l'État sera effective pour 80 % des contribuables en 2021 et pour tous en 2023. Afin de compenser cette source de revenus pour les communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera transférée à ces dernières. L'application d'un coefficient correcteur par l'État permettra de compenser les écarts. Pour autant, à Pessac, il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Par ailleurs, les taux d'imposition, qui n'ont pas augmenté pour la 7^e année consécutive, n'augmenteront pas pendant toute la durée du mandat.

« Nous aurions pu nous limiter à présenter les 15 programmations pluriannuelles obligatoires, mais il nous a semblé opportun, dans un contexte national difficile, de programmer et de présenter aux habitants la totalité des 100 millions d'euros d'investissement prévus pour les six années de mandat » explique Stéphanie Grondin, adjointe au Maire déléguée aux finances et aux marchés publics.

Un PPI thématique et écologique

Pour plus de lisibilité, la Ville a choisi de regrouper les investissements autour de cinq grandes thématiques, en indiquant les coûts engagés chaque année pour chaque projet. Afin de mesurer l'impact écologique de son PPI, qui sera actualisé chaque année, la Ville a par ailleurs demandé à l'Afnor d'élaborer une grille d'évaluation lui permettant de mesurer en temps réel l'impact écologique de chacun de ses projets au regard de ses objectifs de développement durable. Il sera ainsi possible de procéder à des ajustements si besoin et de s'engager sur une trajectoire de progrès.

THÉMATIQUE	BUDGET TOTAL D'INVESTISSEMENT	QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES
 ÉNERGIE ET CLIMAT	11,7 millions d'€	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics s'inscrivant dans le plan de relance de l'État Enfouissement des réseaux et de l'éclairage public Maison de la transition écologique et citoyenne
 NATURE ET CADRE DE VIE	7,7 millions d'€	<ul style="list-style-type: none"> Création et aménagement des parcs et des jardins Végétalisation des espaces et des bâtiments (ex : cour de l'école Joliot Curie) Programme de rénovation urbaine de Saige
 ENFANCE, JEUNESSE ET CULTURE	39,6 millions d'€	<ul style="list-style-type: none"> Restructuration du groupe scolaire Georges Leygues Création d'une nouvelle école de musique Mission centenaire de la cité Frugès-Le Corbusier Création d'un Espace Jeunes au sein du quartier Châtaigneraie-Arago (Moov'access) Construction et rénovation de crèches
 SPORT	35,1 millions d'€	<ul style="list-style-type: none"> Construction de la piscine Cazalet Aménagement de la plaine sportive de Haut-Livrac Création d'une carrière de compétition au centre équestre de Romainville Rénovation de la piste d'athlétisme du stade André Nègre Création de terrains de football synthétiques à Saige et à Bellegrave
 PROXIMITÉ, PARTICIPATION ET SÉCURITÉ	7,8 millions d'€	<ul style="list-style-type: none"> Budget Participatif Rénovation de 3 maisons municipales Aménagement de nouveaux locaux pour la Police municipale Développement de la vidéoprotection et création d'un centre de sécurité urbain

À QUOI SERVENT LES SUBVENTIONS MUNICIPALES ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS ?

SUR LE CHEMIN D'ÈGE 400 € de subvention



Créée en 2017, « Sur le chemin d'Ège » est une association d'aide à l'épanouissement psychologique, physique et scolaire des personnes. Elle recourt à la médiation animale (essentiellement équine) et aux activités artistiques, culturelles et sportives afin de restaurer la confiance en soi, le goût d'apprendre, la concentration, et de surmonter ses peurs, d'oser s'exprimer, de créer, etc. « Les familles et institutions qui recourent à nos services s'acquittent d'une adhésion annuelle dont le montant est libre et règlent ensuite à la séance. En 2020, nous avons obtenu de la municipalité une subvention de fonctionnement de 400 €, qui nous a servi à acheter du petit matériel pédagogique, des accessoires d'équitation adaptés aux personnes porteuses d'un handicap, ainsi que des aliments pour animaux. Grâce à elle, nous avons aussi pu réduire quelques tarifs pour des personnes en difficultés. Cette année, nous avons fait deux demandes de subvention : une de fonctionnement et une autre pour un projet que nous souhaitons mener avec une école pessacaise » explique Isabelle Lépine, présidente de l'association.

ASCPA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 17 000 € de subvention



Association historique de Pessac fondée en 1969, l'ASCPA Gym propose des cours de gymnastique dès 15 mois, en loisir et en compétition : baby-gym, agrès, gymnastique rythmique, acrobatique et santé. « Nous fonctionnons grâce aux adhésions de nos 500 licenciés, aux bénéfices que nous réalisons sur les buvettes et entrées des manifestations que nous organisons, et enfin grâce à diverses subventions. La subvention municipale est la plus importante et la plus régulière. Elle nous sert à financer nos déplacements aux compétitions, car nous ne voulons pas que leur coût soit un frein pour les parents et qu'ils hésitent à faire concourir leurs enfants. Cette subvention nous sert aussi à financer les frais de formation des mineurs qui prêtent main forte aux entraîneurs, et à organiser des compétitions et diverses manifestations telles que le goûter de Noël ou le gala de fin d'année » indique sa présidente Laura Letourneur.

GRAINE D'ÉCOLE 120 000 € de subvention



L'association Graine d'école accueille une vingtaine d'enfants âgés de 2 à 3 ans dans son jardin d'enfants et une quarantaine de 3 à 9 ans en tant qu'accueil de loisir sans hébergement (ALSH). « Nous recevons 77 500 € de subvention pour le jardin d'enfants et 42 500 € pour l'activité ALSH, ce qui fait un total de 120 000 €. Cette subvention de fonctionnement, qui représente le tiers de notre budget, n'est pas attribuée à un poste précis, mais participe au financement des postes salariés, de l'alimentation, du budget pédagogique et d'entretien, etc. Elle est vitale pour nous. Il nous arrive aussi de demander à la mairie des subventions ponctuelles pour des projets précis. En 2019, nous avons ainsi obtenu 1 000 € pour mener une action auprès des familles autour de l'utilisation des écrans, ce qui nous a permis de rémunérer l'intervenant, de financer le matériel pédagogique et le buffet » explique Hélène Bordeau, directrice de l'association.

ESPACE MUSICAL PESSAC (EMP) 286 000 € de subvention



Fondé il y a 34 ans, l'EMP forme chaque année 450 enfants, adolescents, adultes et retraités à la pratique des instruments de l'orchestre (y compris la harpe), de l'éveil musical à la chorale, en passant par les ateliers de musiques actuelles, le jazz, la musique ancienne et les musiques du monde. « La Ville nous octroie trois subventions. La première, de fonctionnement, s'élève à environ 270 000 €. Elle nous permet de payer en partie les salaires de l'équipe administrative, composée d'un directeur et d'un secrétariat, et des professeurs de musique, qui sont une trentaine. La seconde, d'un montant de 6 000 €, nous sert à acheter les instruments. La dernière, qui s'élève à 10 000 €, nous permet de financer l'orchestre symphonique. Le total de ces trois subventions représente plus de 50 % de notre budget. Sans elles, nous ne pourrions pas fonctionner. La municipalité prend en plus à sa charge une partie de la cotisation des coefficients familiaux inférieurs à 1 000 €, afin d'ouvrir la pratique musicale au plus grand nombre. Selon les années, cela représente entre 2 000 et 4 000 € supplémentaires » détaille Pascal Sachot, président de l'EMP.

Budget municipal : décryptage

Rencontre avec Franck Valletoux, dirigeant de Stratégies locales, une société de conseil qui accompagne depuis 13 ans les collectivités locales dans leurs stratégies financières.



Comment se décompose le budget d'une ville ?

Les recettes sont alimentées par les rentrées fiscales (à 70 %), par les dotations de l'État, et par les services payés par les habitants (accueil périscolaire, centre de loisirs, droits de stationnement, etc.). À cela s'ajoutent les subventions émanant des collectivités supra (métropole, département, région, État ou Europe), que les gestionnaires locaux vont chercher afin de développer des projets d'envergure. Les frais de fonctionnement représentent en règle générale 75 % des dépenses totales, les charges de personnel étant les plus lourdes (50 à 60 %). Les 25 % restants sont liés à l'investissement. Si toutes les dépenses ne sont pas couvertes par les recettes et subventions, la commune peut recourir à l'endettement, ce qui n'est pas forcément le signe d'une mauvaise gestion, mais peut au contraire marquer un certain dynamisme. Souvent, les communes recourent à l'endettement afin d'échelonner dans le temps les efforts financiers liés à un projet.

Quelles sont les obligations des villes en matière de budget ?

Les villes sont soumises à des règles budgétaires strictes destinées à protéger les deniers publics. Dans sa gestion courante, le Maire ne peut pas engager de dépenses non prévues au budget. Seul le Conseil municipal est habilité à voter le budget, qui doit impérativement être à l'équilibre. C'est une obligation légale.

Qu'apporte le Plan pluriannuel d'investissement ?

En interne, le PPI est un outil de pilotage qui permet aux équipes administratives et techniques d'avoir une feuille de route claire et précise. Le fait de l'afficher, comme la fait la Ville de Pessac, est un gage de transparence et d'engagement vis-à-vis du contribuable.

Quel impact va avoir la réforme fiscale sur le contribuable ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le report aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties destiné à compenser la suppression de la taxe

d'habitation ne va engendrer aucune augmentation mécanique de la taxe foncière pour le contribuable. Les municipalités sont laissées libres de le faire ou non. Globalement, les élus ont pris l'engagement, lors de la campagne 2020, de ne pas l'augmenter.

En quoi le plan de relance annoncé par l'État concerne-t-il les communes ?

Les collectivités locales ayant baissé leurs investissements entre 2014 et 2020, l'État a pris des mesures afin de les inciter à investir, en mettant à leur disposition un important volume de subventions. C'est vraiment le moment pour les collectivités de soutenir la relance de l'économie par l'investissement local.



INFOS

COÛT POUR LA VILLE

► D'un repas à la cantine : **7,76 €**

► D'une place en crèche : entre **6 000 €** et **7 500 €** en fonction des types de structure et d'accueil proposé. Coût pour la famille : entre 72 € et 714 € en fonction de ses revenus et du mode d'accueil choisi (familial ou collectif).

► D'une salle sportive (pour son entretien) :

Haut-Livrac (deux terrains de grands jeux, un hall, une salle de gym et quatre salles d'activités) : **274 000 €**

Roger Vincent (deux halls sportifs, une piste 100 mètres et deux terrains de basket) : **174 000 €**

Le portrait du mois

Luc Barrau

Silence, on tourne !

Repéreur spécialisé pour la télévision et le cinéma, le pessacais Luc Barrau sait révéler l'âme des lieux au gré des scénarios. La créativité en bandoulière, il arpente les rues de Pessac pour trouver de futurs lieux de tournage. Action !

Vous ne le saviez peut-être pas, mais la ville de Pessac est un immense plateau de tournage, qui sert souvent de décors de fiction pour les séries télévisées et le cinéma. Il faut dire que son allure de « village dans la ville », à proximité de Bordeaux, séduit de nombreux scénaristes. Tout comme son architecture variée, mêlant style contemporain et bâtisses de caractère. Repéreur spécialisé pour les maisons de production, Luc Barrau, 55 ans, parcourt inlassablement la commune, à la recherche de la pépite. Pessacais depuis une trentaine d'années, cet ancien réalisateur de films d'entreprise en connaît les moindres recoins. « Après un début de carrière dans l'institutionnel, je suis devenu régisseur logistique, en charge de la gestion des tournages : hébergement, catering, autorisations... Constamment sur le terrain, j'ai acquis une parfaite connaissance de la région et, en 2005, j'ai finalement opéré un virage à 360° pour devenir repéreur » confie-t-il.

Mi-magicien, mi-transformiste

Luc Barrau sait raconter une histoire autour d'un lieu, quitte à faire quelques infidélités à la réalité. « Dans un premier temps, j'épluche le scénario en essayant d'imaginer les futurs lieux de tournage. Souvent, il faut savoir sortir du cadre ! Le Royal, par exemple, a servi de décor pour une boîte de nuit... ». Les demandes les plus folles ? Recréer la forêt guyanaise... dans la région ! « Il a fallu être astucieux et tricher : quelques plantes exotiques en premier plan, du brouillard et un tournage de nuit... l'illusion était parfaite ! ».

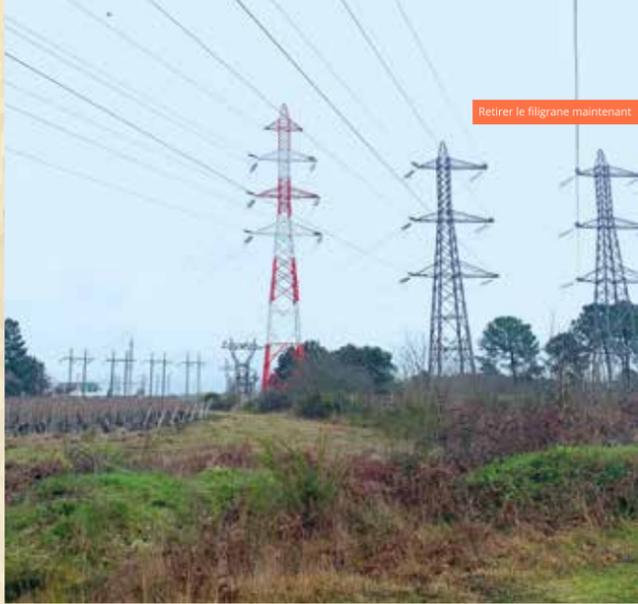
Il faut dire que, depuis quelques années, la région Nouvelle-Aquitaine séduit de nombreux réalisateurs par la diversité de ses paysages. Actrice dans l'âme, la ville de Pessac joue le jeu et apparaît dans de nombreuses fictions : Section de recherches, Talon d'Achille (téléfilm pour TF1), Alexandra Ehle (série pour France 3), ... Autant de scènes tournées ici, sur la place de la V^e République, devant la mairie ou encore le cinéma. « Nous tournons également chez les particuliers. Mieux vaut disposer de beaux espaces à vivre, car quand l'équipe débarque avec les décors, les meubles, et tout le matériel, c'est un vrai tourbillon ! » s'amuse Luc Barrau.

Pour cet artiste caméléon, le maître en matière de décors reste Stanley Kubrik, qui a toujours su trouver des endroits improbables pour ses films, comme l'inquiétant hôtel dans Shining...

« Le Royal a servi de décor pour une boîte de nuit... »



Dans ma rue



Retirer le filigrane maintenant

Laurie Labat, habitante



« Arrivés en 2010, nous avons été réduits par les espaces boisés autour de notre habitation et le parc de l'hôpital Haut-Lévêque juste en face. La rocade et l'autoroute A63 sont à proximité pour partir en week-end. C'est à la fois la ville et la campagne ! »

Domaine de Haut-Bacalan

Succédant à l'illustre baron de Montesquieu puis à la famille de Bacalan, la famille Gonet est propriétaire du domaine vinicole depuis 1998. Une partie des terres du vignoble appartient à la Ville. L'exploitation, dont les vins sont classés Pessac-Léognan, est enregistrée en Haute valeur environnementale depuis 2019. Les traitements sont effectués avec des produits homologués en agriculture biologique.



n° 56
rue du domaine de bacalan



L'avenue de Magellan



Le « transformateur »

Propriété du Réseau de transport d'électricité, ce poste électrique datant de 1924 dessert l'ouest de la métropole bordelaise et le Bassin d'Arcachon. « L'électricité arrive à Pessac via Saucats, la centrale nucléaire du Blayais, les centrales hydro-électriques régionales, la centrale photovoltaïque de Cestas et aussi d'Espagne. La maintenance des transformateurs était effectuée dans ce bâtiment, d'où son surnom » explique Mathieu Signoret, directeur du groupe maintenance du réseau Gascogne.

1 rue du transformateur

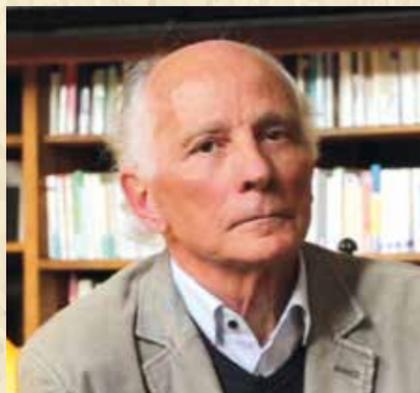
(perpendiculaire au 30, avenue de Magellan)

n° 60 ter



Fédération Girondine de Lutte contre les Maladies Respiratoires (FGLMR)

« Le parc santé Le Hillot rassemble le siège social, le centre de réhabilitation ambulatoire, respiratoire et cardio-vasculaire, la société AVAD (prestataire de santé à domicile) et le restaurant Yoki. Outre les soins, la FGLMR mène aussi des actions de prévention et de dépistage » indique André Taytard, président de la fédération reconnue d'utilité publique depuis 1921.



n° 73



n° 36

Jardin partagé Terre d'ADELES

Terre d'ADELES (Association pour le développement d'échanges locaux équitables et solidaires) a été créée en 2004 par des familles pessacaises à la recherche d'une consommation solidaire et respectueuse de l'environnement. Son Jardin partagé est un espace d'expérimentation et de transmission des pratiques de micro-maraîchage et de jardinage, fondé sur des valeurs de partage.

Rue Galilée

Parc d'activités Bois Saint-Médard



Situé face au CHU Haut-Lévêque, à proximité du pôle multimodal de l'Alouette et de la ZAC de Magellan, le parc d'activités Bois Saint-Médard accueille 8 entreprises : SERMA, AIO, SODITEL, CIMEA, AGTHERM Océan, ADOM MEDICAL, BATI ACTION, MAKE MY VAN.



Hôpital Haut-Lévêque

D'une superficie de 57 ha, le plus récent (1975) des trois sites hospitaliers du CHU de Bordeaux est délimité au sud par l'avenue de Canéjan, au nord et à l'ouest par l'avenue de Magellan et à l'est par l'avenue du Haut-Lévêque. Il comprend l'hôpital cardiologique, le Centre François Magendie (hématologie, pneumologie et laboratoires), le Centre médico-chirurgical Magellan, le pôle d'addictologie, le centre de radiothérapie et la médecine nucléaire.

n° 1



L'AGENDA

avril 2021

Retrouvez votre agenda mis à jour sur pessac.fr

BUDGET participatif

L'équipe du Budget participatif se déplace dans les quartiers avec son triporteur pour vous expliquer le dispositif et vous donner envie d'y contribuer.

DANS LES QUARTIERS

Samedi 3 avril, de 10h à 12h,
à la médiathèque Jacques Ellul
21, rue Camponac

Mardi 20 avril, de 11h à 12h30,
avenue de la Chataigneraie

Mardi 20 avril, de 11h à 12h30,
avenue de la Chataigneraie

Mardi 20 avril, de 11h à 12h30,
avenue de la Chataigneraie

Samedi 24 avril, de 10h à 12h,
sur le marché
Place de la V^e République



DES PERMANENCES POUR DES PROJETS SUR-MESURE

Donnez toutes les chances à votre projet d'être sélectionné !

Vous trouverez l'aide dont vous avez besoin pour rédiger et illustrer votre projet **Mercredi 12 mai de 16h à 20h** (en présentiel à la mairie) ou lors des permanences téléphoniques (06 21 37 14 73), du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

En raison de la situation sanitaire, les Toiles Filantes, l'incontournable festival jeune public organisé par le Cinéma Jean Eustache, est reporté à l'année prochaine, du lundi 21 au dimanche 27 février 2022. Cette édition mettra à l'honneur la bande dessinée à l'écran. Vous retrouverez l'habituelle compétition de films inédits et d'avant-premières, les séances spéciales, les ateliers et les animations pour les enfants, sans oublier de belles rencontres avec de nombreux invités. www.lestoilesfilantes.org

ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE JACQUES ELLUL

Pendant les vacances de printemps, la Ville de Pessac propose cinq ateliers gratuits pour les enfants à la médiathèque Jacques Ellul : écriture, manga, logiciel d'initiation à l'ornithologie, impression 3D et enluminure. Ces propositions sont organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Sur réservation au Kiosque culture & tourisme - 05 57 93 65 40 - kiosque@mairie-pessac.fr

SAISON TOURISME ET PATRIMOINE 2021

Visites thématiques, balades commentées, dégustations, jeux pour toute la famille, ateliers de pratique, conférences... Entre sites architecturaux d'exception et espaces naturels préservés, de nombreux rendez-vous sont proposés de mars à novembre par la Ville et ses partenaires. Ils sont gratuits (sauf indication contraire), sur réservation, et organisés en petite jauge dans le respect des règles sanitaires en vigueur, avec port du masque obligatoire.

Programme complet sur pessac.fr
Réservation obligatoire
Kiosque culture & tourisme - 05 57 93 65 40
kiosque@mairie-pessac.fr

DU LUNDI 12 AU MARDI 20 AVRIL

Grand Oral

Le BIJ propose aux lycéens des ateliers « d'éloquence » et « de relaxation » afin de leur donner des outils pour préparer leurs oraux.

Renseignements et réservations :
05 57 93 67 80
ou bij@mairie-pessac.fr

MERCREDI 14, JEUDI 15 ET LUNDI 26 AVRIL

Don du sang

De 15h à 19h
Domaine de Cazalet
Salle de l'Orangerie
Rue Pierre Castaing

JEUDI 15 AVRIL

Webinaire : La cybersécurité des entreprises, un enjeu de faille(s) !

Présenté par TEHTRIS, éditeur de solutions de cybersécurité basé à Pessac.

18h
Inscription :
<http://bit.ly/invitation-cybersecurite-pessac>

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 AVRIL

PRINTEMPS DE LA FORÊT DU BOURGAILL

Au programme :

- Un marché aux plantes réunissant, de 10h à 17h, une quarantaine d'horticulteurs et pépiniéristes producteurs ;
- Des visioconférences interactives assurées par des spécialistes de la biodiversité et de la petite faune des jardins, retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville ;
- Un village éco-citoyen réunissant, sur un espace dédié du site Internet de la Ville, les associations en lien avec le jardin, le développement durable et la protection de l'environnement pour y présenter leurs missions, actions et actualités.

Organisation du marché aux plantes dans le respect des consignes sanitaires : port du masque obligatoire, sens unique de circulation, distribution de gel hydroalcoolique. Accueil dans le respect des jauges imposées par la distanciation physique : des files d'attente seront organisées à l'entrée du marché pour la sécurité et le confort du public.

Plus d'information et programme : pessac.fr

DU MARDI 20 AU VENDREDI 23 AVRIL

33/600 Comedy

Stages d'improvisation et ateliers d'éloquence Pour les 8/11 ans et collégiens & lycéens dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur.

Inscription :
pessac.animation@mairie-pessac.fr
05 57 93 66 93 / 06 73 53 68 73

MERCREDI 21 AVRIL

33/600 Comedy Face caméra

Place à une soirée de défis improvisés plus fous les uns que les autres. Impro dans le décor, en costumes et avec des invités mystères...

Sur la chaîne YouTube VilledePessac

DIMANCHE 25 AVRIL

Journée Nationale des victimes et des héros de la Déportation

Cérémonie commémorative

Monument aux morts
(Place de la V^e République)
10h

DU MERCREDI 28 AVRIL AU VENDREDI 14 MAI

Jobs d'été

Le BIJ propose cette année une formule adaptée au contexte sanitaire avec des ateliers les 28, 29 et 30 avril et un salon en ligne (pôle Emploi) du 28 avril au 14 mai.

Renseignements et réservations :
05 57 93 67 80
bij@mairie-pessac.fr



« L'HISTORIAL, LA MÉMOIRE VIVE DE PESSAC »

Présidente de l'association « Les Passeurs de Mémoire », Claudine Jousse nous ouvre les portes de l'Historial Raphaël Saint-Orens, qui retrace 2 000 ans d'histoire pessacaise.

Parlez-nous de votre association
Créée en 2012, « Passeurs de mémoire » a pour mission de préserver la mémoire patrimoniale de Pessac. A la suite de la dissolution de l'association des Amis du Beau et Vieux Pessac en 2016, nous avons hérité du fonds et de la gestion de l'Historial Raphaël Saint-Orens, installé dans le cuvier du château de Camponac. Depuis, nous veillons à la bonne tenue du Musée et menons des travaux de recherche, en lien avec le service Patrimoine de la Ville, les associations et les comités de quartiers.

Que peut-on trouver à l'Historial ?
Au travers de photographies et de découvertes archéologiques, l'Historial raconte le quotidien de nos ancêtres, avec sa riche collection de fossiles, de poteries romaines ou d'objets liés aux métiers anciens, témoins d'une vie rurale et viticole : sandaliers, résiniers, étameurs, lavandières... La pièce la plus surprenante qu'on y trouve est sans doute ce sarcophage du VI^e siècle, datant de l'époque mérovingienne.

Quels publics accueillez-vous et quel sera le programme cette année ?
Outre les scolaires, le musée accueille des résidents de maisons de retraite, des universitaires ou encore des étudiants. Nous espérons recevoir à nouveau du monde dans le cadre des visites « Tourisme et Patrimoine » et participer au week-end Musée Têlerama prévu en mai, ainsi qu'aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins qui ont lieu en juin.



Majorité municipale Pessac, 4^e ville de France la plus économe

Depuis quelques jours, Pessac est à l'honneur puisque « l'argus des communes » relayé par les médias nationaux, nous a classé 4^e ville de France la plus économe après Cholet, Brest et Quimper. Ce résultat est un vrai succès pour notre équipe municipale qui gère la commune depuis 7 ans, grâce à la confiance accordée par les Pessacais.

Une satisfaction qui récompense la stratégie choisie : une suppression des dépenses inutiles dès 2014 (frais de réception et de relations publiques sans utilité pour les Pessacais), une sobriété assumée dans les dépenses de fonctionnement et de gestion du quotidien (chaque euro dépensé doit être un euro utile pour Pessac), et aucune augmentation du taux communal des impôts afin de préserver le pouvoir d'achat des Pessacais et des Pessacais.

Avec ce nouveau mandat, notre équipe municipale a souhaité engager un programme pluriannuel d'investissement pour notre commune. Ce que l'on appelle « PPI » permet à notre commune de consolider les deux ambitions politiques que nous voulons : la proximité et l'attractivité. Une proximité assumée en investissant dans les mairies de quartiers qui seront dotées de nouveaux services, en modernisant les bâtiments scolaires vieillissants et qui n'ont pas encore bénéficié de travaux, en sécurisant l'espace public avec le déploiement de la vidéoprotection, en créant de nouveaux parcs dans les différents quartiers de la ville car la nature doit (re)trouver toute sa place en ville.

L'attractivité est l'autre pilier de notre « PPI » :

- une nouvelle piscine sur les anciens locaux désaffectés du service des sports situés en bordure du parc Cazalet, pour faciliter l'apprentissage de la natation et compléter l'offre de piscines qui nous manque tant sur la métropole,
- la construction d'une école de musique dans le centre-ville pour favoriser l'éveil musical et la pratique professionnelle,
- la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine du quartier de Saige pour offrir un cadre de vie plus agréable pour les habitants, entreprises, associations, hôpitaux et universités qui y résident et veulent s'y implanter !

Nombreux sont les projets en ce début de mandat pour continuer d'embellir et de structurer notre ville qui attire chaque année de nouveaux habitants.

Nous pourrions poursuivre le travail engagé au service des Pessacais avec détermination et optimisme puisque le tribunal administratif de Bordeaux vient de rejeter sans réserve le recours contre les élections municipales déposé par les élus de l'opposition.

Les élus de la majorité municipale

Contact : elusmajoritepessac@gmail.com

Groupe Réinventons Pessac ensemble Et HOP, Réécrivons l'histoire

Et OP, nous avons accueilli le mois dernier Origine Pessac. Cette première mouture parle notamment des forces vives pessacaises, singulièrement les Femmes. Nous y souscrivons sans peine. Nous sommes plus sceptiques quant à la fidélité de la majorité municipale à la culture et aux traditions pessacaises.

Pessac, c'est une histoire longue, du dialogue, de la co-construction, de l'écoute. Une histoire qui paraît aujourd'hui bien loin.

Être à l'écoute des habitants pour le devenir de la Villa Thomasson. Et Hop, fin de non-recevoir. Ecouter la minorité qui propose de donner à une nouvelle place le nom d'une femme célèbre pour féminiser l'espace public, plutôt que celui de Place des marchands d'oublis. Et Hop, fin de non-recevoir. Quant à la création d'un conseil des droits et devoirs des familles pour mieux lutter contre la délinquance juvénile. Et Hop, fin de non-recevoir. Une meilleure protection d'un arbre remarquable à Haut-Livrac. Et hop, fin de non-recevoir. La mise en place d'une vraie stratégie bas-carbone pour répondre à l'urgence climatique à travers la mise en place d'un budget climat. Et Hop, fin de non-recevoir.

Décider seul, ce n'est pas décider mieux. D'autant plus lorsque Pessac dispose de citoyens engagés dans la vie de leur Ville, d'une culture de la démocratie participative. A celles et ceux qui veulent faire avancer Pessac, et se voit opposer une fin de non-recevoir, le choix du titre Origine Pessac est finalement un sacré pied de nez !

Sébastien Saint-Pasteur (Parti Socialiste) - Jean-Paul Messé (Citoyen)
Sylvie Bridier (Parti Socialiste) - Philippe Cernier (Citoyen)
Alhadji Bouba Nouhou (Citoyen) - Anne-Marie Tournepeche (Citoyenne)
Élodie Cazaux (Citoyenne)

contact@reinventonspessac.fr - 06 11 99 52 73

Groupe L'Écologie pour Pessac, solidaire et citoyenne

En attendant un budget 100 % climat, 100 % solidarité, 100 % participation

Avant le vote du budget, la majorité municipale a affiché ses choix : 0 % d'augmentation des taux d'imposition et une dette très faible. Nous sommes aussi pour une bonne gestion de l'argent public, mais en regardant d'abord les services rendus aux Pessacais.

La crise sanitaire et économique entraîne plus de précarité ? Pour la 3^e année consécutive, la subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) reste du même montant pour accompagner les plus fragiles.

Le climat est une priorité ? On nous annonce un nouvel agenda des solutions durables et différentes actions. Mais pour quels résultats ? Pessac est-elle sur la bonne trajectoire pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre ? Son rapport annuel développement durable ne présente que la part des bâtiments municipaux en classe énergétique A ou B, et ils sont plus nombreux quand les hivers sont doux ! Seuls des indicateurs corrigés des variations climatiques permettraient d'analyser les évolutions des consommations d'énergie des bâtiments. Le maire le dit lui-même : le rapport développement durable, c'est un instrument de com !

La transparence, ce serait de donner tous les indicateurs et d'expliquer. De débattre des priorités, des arbitrages en organisant des ateliers citoyens sur le budget. Car le budget participatif, c'est seulement 1,5 % des investissements en 2021. Faisons aussi participer les Pessacais aux choix sur les grands projets !

Laure Curvale (Europe Écologie-Les Verts), Michaël Ristic (Génération-s),
Christel Chaîneaud (Citoyenne), Marie-Laure Cardinal (Citoyenne),
Cédric Terret (Europe Écologie-Les Verts)
ecologiepourpessac@gmail.com

C'est NOUVEAU

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?

Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou 05 57 93 63 45

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !

Jeannette Optique Lunetterie

« Nos montures classiques ou plus originales sont produites dans les pays de Loire, le Var ou le Jura et mettent en valeur le savoir-faire artisanal français. Je n'ai pas encore trouvé de fabricant en Gironde ! Une grande partie de nos verres est fabriquée par un verrier de Château-Thierry et nos cordons de lunettes-sautoirs (chaînes et perles) viennent de Clermont-Ferrand. Nous proposons aussi une gamme de lunettes pour sportifs, conçues à Villiers-Sur-Marne et bientôt du sur-mesure pour les montures d'enfants, produites à Tours. Nous prenons le temps de conseiller notre clientèle en fonction de leurs souhaits et effectuons les contrôles de vue » explique Cléa Berton, gérante de Jeannette Optique Lunetterie.

📍 Cléa et son collaborateur Wissam vous reçoivent :

Du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h

05 56 80 10 60

292, avenue Pasteur

www.facebook.com/jeannetteopticiens

Instagram : @jeannetteopticiens



DigitYou

DigitYou est une agence de création de sites Internet WordPress et de visites virtuelles 3D Matterport, créée par Charlotte Déchiron et Edouard Peres, qui accompagne les professionnels de tous secteurs et les particuliers dans l'élaboration de sites vitrines ou e-commerce adaptés pour informer, partager et vendre ses prestations ou produits. « Nos sites sont personnalisés selon les besoins de nos clients, stockés chez un hébergeur éco-responsable, adaptés aux mobiles et optimisés pour le référencement naturel. En complément, la visite virtuelle permet de découvrir un bien (chambre d'hôte, château vinicole, usine, commerce) sous toutes ses formes en circulant de manière fluide dans les espaces intérieurs ou extérieurs de celui-ci. Elle aide les visiteurs à se projeter tout en gagnant du temps et les vendeurs à valoriser leurs biens et à booster leurs transactions. Ces deux supports digitaux associés apportent aux professionnels et aux particuliers une solution pour se démarquer de la concurrence » précise Charlotte, co-gérante de DigitYou.

📍 06 03 41 59 63

digityou.fr

www.facebook.com/DigitYou.fr

Isabelle Piriou Récits d'événements

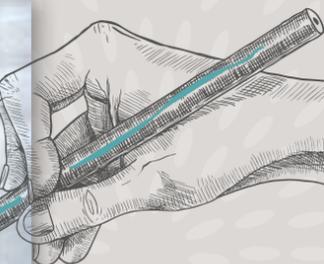
Dans une autre vie, Isabelle Piriou a été psychologue d'entreprise, puis a rejoint le milieu médical avant de se spécialiser sur les récits d'événements familiaux comme les mariages, les naissances, les baptêmes, les noces d'or ou les anniversaires.

« Je m'immerge dans les histoires et je m'attache à décoder les émotions, les attitudes, les petits regards ou les mains qui se tendent. Les préparatifs de cérémonie comme les mariages sont souvent des moments très chargés en émotion. Les mots et les témoignages des mamans et des amis viennent compléter ceux des mariés. Un récit de naissance ou de baptême va raconter l'histoire des parents de l'enfant, leur rencontre. Ces récits sont proposés dans un livre broché ou relié de 70 à 90 pages, illustré avec les photos de l'évènement » confie Isabelle Piriou.

📍 06 62 15 77 46

isabellepiriou.fr

Page facebook



PESSAC AUX CÔTÉS DE LA JEUNESSE

// Information ciblée
avec la nouvelle page
Facebook Pessac étudiant(e)

// Aide à la recherche
de Jobs d'été

// Lutte contre
la précarité avec
les marchés solidaires



Ville de
PESSAC